

Ligne directrice de pratique sur le développement de l'enfant – Section 2

Pause réflexion sur le concept d'autonomie de l'enfant

La <u>Note de pratique : Apprentissage par le jeu</u> (2018) et la <u>Note de pratique sur la surveillance professionnelle des enfants</u> (2019) suscitent une réflexion critique sur le jeu et vos responsabilités en matière de participation, d'animation et de surveillance. Elles peuvent vous aider à expliquer la valeur de l'apprentissage par le jeu à vos collègues, aux familles et aux autres professionnels.

Avec des collègues, réfléchissez au concept d'autonomie des enfants dans votre milieu. Lisez ensemble le court scénario suivant, discutez-en et trouvez des idées sur la manière d'exercer vos responsabilités professionnelles pour assurer la sécurité physique et psychologique des enfants tout en les encourageant à prendre des risques raisonnables et à développer des amitiés avec leurs pairs. Vous pouvez ajouter vos idées et vos réflexions dans l'espace ci-dessous.

Espaces pour enfants: L'équilibre entre le fait de surveiller les enfants et le fait de les encourager à être indépendants est délicat. Les enfants créent des expériences en explorant leur environnement, en trouvant et en créant des espaces, tout en générant des conversations avec leurs pairs (par ex., en négociant, en résolvant des problèmes et en prenant des décisions concernant les jeux et les activités). S'il est important d'observer le jeu des enfants et de dialoguer avec eux pour soutenir leur apprentissage, il est également important qu'ils aient du temps réservé pour les conversations et une participation qui n'impliquent pas directement l'éducatrice ou l'éducateur. Lorsque les enfants ont la possibilité de découvrir des espaces et de discuter entre eux, leurs conversations sont plus authentiques. Ils apprennent également à faire confiance en leur capacité à créer leur propre langage et des cultures en lien avec les espaces qu'ils occupent pour jouer et découvrir.

Vous pouvez ajouter vos idées et réflexions dans l'espace ci-dessous.